

Décision

Générale

colonial

Décision n° 998 PERSONNEL AUTOCHTONE.

n° 998

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 août 1946

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1946

Date du numéro

31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le chef de quartier n° 3, Aden Ismaïl. est reclassé au 4e échelon de solde pour compter du 25 octobre 1945 (ancienneté : 8 mois et 5 jours au 1 er juillet 1946.